

E. Nomenclatures ICPE :

Rubrique concernée	Equipements concernés	Régime
4734	Stockage de fioul sur site pour groupe électrogène de secours d'environ 4 m ³	Non déclaratif (inférieur au seuil minimum)
4802	Emploi dans des équipements clos en exploitation de plus de 300kg du fluide organique R1233zd	Déclaration
2921	Puissance thermique évacuée supérieure à 3 000 kW	Enregistrement

Tableau 2- Nomenclature ICPE

VI. ANNEXES:

A. Cartes et plans

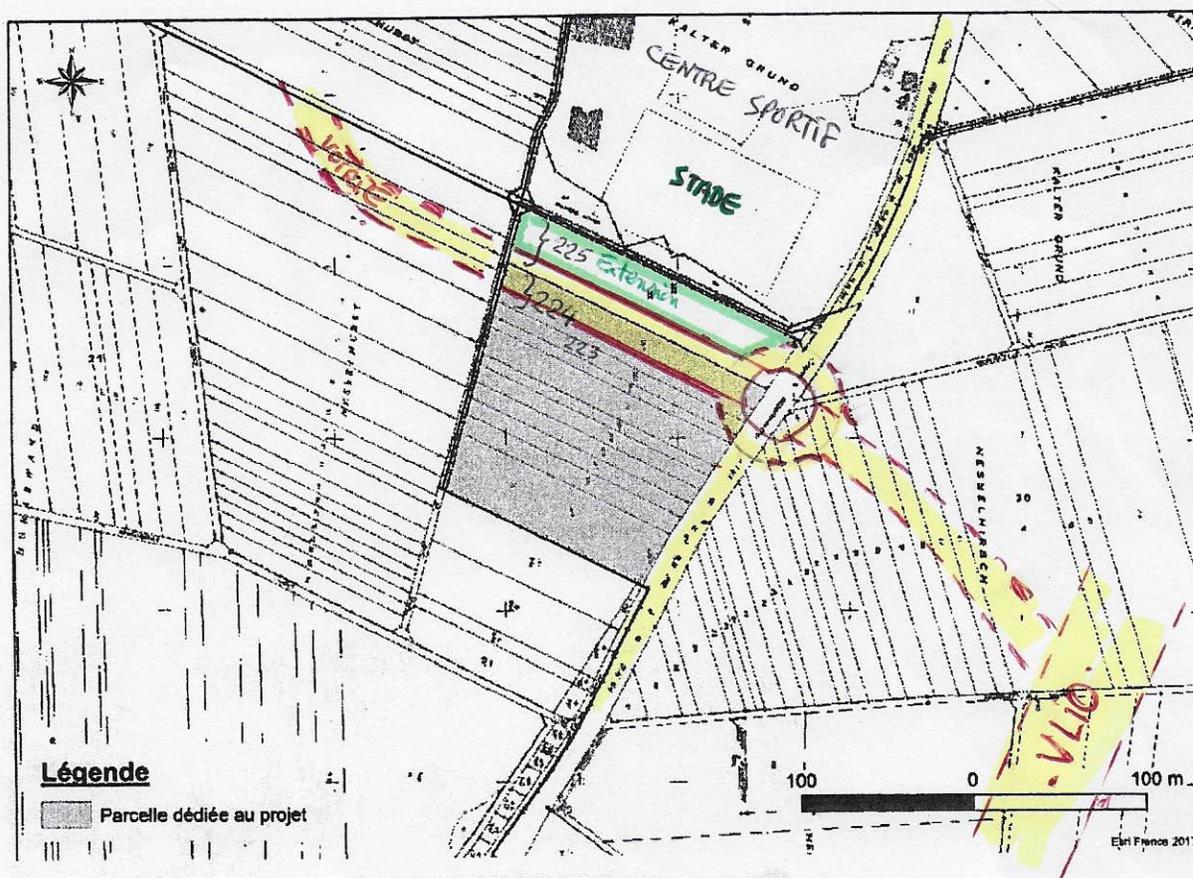


Figure 16 : Parcelles cadastrales dédiées au projet

